



Appel à candidature pour une mission de professeur Relais Territorial dans le champ de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI) – Rentrée scolaire 2026

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du 2nd degré s/c de Messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale

Dossier suivi par : M. MATHON – Correspondant Académique Sciences et Technologie (CAST),
IA-IPR des sciences de la vie et de la Terre –
Loic.Mathon@ac-aix-marseille.fr - 0670266891

Dans le cadre de la politique académique de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI), le Correspondant Académique Sciences et Technologie (CAST) recrute 2 professeurs de l'enseignement public, rémunérés sous la forme d'indemnités pour missions particulières (1,75 IMP pour l'année 2026-2027) pour remplir les missions de professeurs relais territoriaux dans les réseaux :

- LES ÉCRINS
- CÔTE BLEUE – LA NERTHE

Le présent appel à candidature a pour objet de préciser les conditions d'exercices de ces missions et les conditions de recrutement.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Les professeurs sont recrutés sous l'autorité du correspondant académique sciences et technologie (CAST). Ils participeront au développement de la culture scientifique technique et industrielle (CSTI) sur un réseau.

MISSIONS

Un relais territorial de CSTI a plusieurs missions :

Au sein de son réseau :

- Recensement et contacts avec les partenaires scientifiques du réseau
- Contacts avec les chefs d'établissements coordonnateurs de réseau, les inspecteurs référents (1^{er} et 2nd degrés), les chefs d'établissements des EPLE, les référents culture et la délégation académique à l'Education artistique et à l'action culturelle (DAAC): présentation et échanges, puis contacts avec les équipes pédagogiques
- Organisation fête de la science en réseaux
- Promotion et suivi des concours et des appels à projets
- Suivi de l'application ADAGE avec les référents DAAC
- Pilotage de l'accompagnement sciences et technologie des professeurs des écoles dans le réseau

En académie :

- Participation aux réunions de pilotage
- Liaisons avec la cellule de pilotage
- Propositions d'actions
- Production d'un rapport annuel d'activités

Vous trouverez en annexe 1 la lettre de mission détaillée.

CONDITIONS D'EXERCICE

Pour l'équivalent d'une demi-journée par semaine, les professeurs recrutés iront à la rencontre des équipes éducatives et des acteurs scientifiques de leur réseau pour accompagner les équipes.

Pour faciliter le pilotage académique de ces enseignants assurant ces missions de relais territorial, une attention particulière sera à avoir pour l'élaboration de l'emploi du temps de ces professeurs afin qu'ils puissent se déplacer **le lundi (journée libérée à l'emploi du temps)**.

SÉLECTIONS DES CANDIDATURES

Ces missions sont ouvertes aux enseignants titulaires du second degré affectés dans l'académie d'Aix-Marseille dont les matières enseignées peuvent être : mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre, technologie.

Les candidatures, accompagnées de l'annexe 2, sont à transmettre au plus tard le **15 mai 2026**, par email (Objet : Candidature Relais territorial du réseau.....– NOM PRÉNOM) à :

- Monsieur Mathon, CAST et IA-IPR des sciences de la vie et de la Terre
loic.mathon@ac-aix-marseille.fr
csti@ac-aix-marseille.fr

Une commission académique sera chargée d'instruire les demandes et de conduire les entretiens avec les candidats. Cette commission sera présidée par le CAST, elle sera constituée d'enseignants chargés de missions CSTI. L'avis des IA-IPR des disciplines concernées sera sollicité.

Les entretiens de recrutement auront lieu entre le 1^{er} et le 30 juin 2026, au rectorat de l'académie d'Aix-Marseille. Le jour et l'horaire exacts seront précisés ultérieurement.

Je sais pouvoir compter sur votre collaboration et vous remercie de l'attention que vous porterez à ce dossier important.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

Annexe 1 : Lettre de mission détaillée

Définition générale de la mission

La mission de relais territorial CSTI a pour objet principal de contribuer au développement et à la diffusion de la culture scientifique, technique et de l'innovation auprès des élèves, des enseignants et des établissements des réseaux écoles-collèges-lycées.

Cette mission s'articule autour de 8 axes :

- La prise de contact avec les différents acteurs institutionnels du réseau
- La connaissance et le suivi des partenaires de CSTI du réseau
- La communication des actions de CSTI proposées au niveau territorial, académique, régional et national
- La valorisation des actions de CSTI menées au sein du réseau
- La mise en place de formations de réseau
- Le suivi et l'accompagnement des certains dispositifs de CSTI
- Proposition d'accompagnement du 1^{er} degré en CSTI
- La gestion des aspects administratifs en lien avec la mission

Définition opérationnelle de la mission

Prise de contact avec les acteurs institutionnels du réseau	- Contacter chaque référent culture d'établissement (téléphoner ou rencontrer) - Contacter le référent EDD du réseau (téléphoner ou rencontrer) - Se faire connaître des conseillers pédagogiques« sciences » - Se faire connaître auprès des inspecteurs de l'Éducation nationale des circonscriptions du réseau et de l'IEN chargé des Sciences - Se faire connaître auprès des coordinateurs du réseau (lycée, collège, premier degré) et de l'IA-IPR référent. Proposer sa participation au conseil pédagogique de réseau
Connaissance et suivi des partenaires de CSTI du réseau	- Recenser les partenaires CSTI du réseau, sur le site académique. - Prendre contact avec les partenaires CSTI du réseau déjà connus pour vérifier la continuité des offres qu'ils proposent - Identifier les partenaires présents sur ADAGE pouvant intervenir sur le réseau - Comparer les partenaires référencés dans ADAGE avec les partenaires déjà connus et inciter les partenaires non référencés dans ADAGE à le faire - Accompagner les partenaires référencés dans ADAGE dans la rédaction d'une offre générique Pass culture, et d'un appel à projet
Communication	- Faire une veille du site CSTI et relayer les informations concernant son réseau a minima aux référents culture - Communiquer les messages de la cellule CSTI auprès des référents culture et/ou des établissements Ces messages devront tous être adressés en copie cachée à l'adresse suivante : csti-cellule@ac-aix-marseille.fr

Valorisation des actions	- Rédiger des articles pour le site CSTI présentant les actions mises en place dans le réseau
Réunions de réseau	- À mettre en place à destination des référents culture : présenter la CSTI (Génially, ADAGE, site académique de réseau) et faire découvrir un partenaire scientifique du réseau. Communiquer en amont de la formation : chaque référent culture arrive avec un bilan des actions de CSTI dans son établissement (nombre de projets dans ADAGE). Inviter l'IA-IPR référent de réseau. - Ou à destination de collègues de sciences pour les accompagner, dans la mise en place d'un événement de CSTI (durant la fête de la science par ex) ou pour faire découvrir les offres scolaires d'un partenaire du réseau
Suivi et accompagnement de certains dispositifs	-Connaître, accompagner, élargir et valoriser les opérations de CSTI académiques et nationales à suivre : Fête de la science et sciences dans les classes (visite d'un village et éventuellement inauguration) Établissements engagés dans cordées scientifiques (RALS), concours "C.Génial", concours "Faites de la science", concours de cristallographie, opération TARA (GRS et PAL),projets divers dans ADAGE. -Suivi d'actions spécifiques 2024-2025 : Année des géosciences. -Se rendre dans 3 établissements du secondaire du réseau et 3 structures de CSTI, noter les noms, les dates et garder trace des dispositifs engagés
Proposition d'accompagnement du 1er degré	-S'informer auprès des conseillers pédagogiques sciences et l'IEN sciences pour recenser les besoins des PE dans les écoles en lien direct avec son établissement pour organiser par exemple du prêt de matériel
Gestion administrative	- Envoyer les documents administratifs du véhicule à ce.ipr@ac-aix-marseille.fr - Tenir à jour un agenda des déplacements liés à la mission de RT CSTI - Déclarer les déplacements tous les trimestres (voir tutoriel DT Chorus) - Consulter régulièrement l'agenda prospectif dans Resana - Rédiger son rapport d'activité au fil de l'année en vue de l'entretien individuel - Assister aux 3 formations en présentiel organisées au cours de l'année scolaire (3 lundis, avec OM) - Assister aux réunions le lundi en distanciel pour aider au bon déroulement de la mission (2 par période)

La formation des relais territoriaux

Des formations en présentiel ou à distance synchrones sont prévues tout au long de l'année pour accompagner le RT dans la réalisation de ses missions. Ces formations sont organisées par la cellule académique de CSTI.

Les relais territoriaux sont encadrés par la cellule académique de pilotage CSTI constituée par :

- Le correspondant académique sciences et technologie (CAST) : Loïc Mathon
- L'enseignante membre de la cellule CSTI : Caroline Biurrun
- Les 2 chargés de mission pour le dialogue science & société de la DRAESRI : Jean Strajnic, et Aurélie Privé

Le rapport annuel d'activité

Dans le cadre de cette mission, le RT CSTI doit rendre compte des différentes actions accomplies dans un rapport d'activité complété au fil de l'année. Ce rapport d'activité sera déposé dans l'espace dédié dans Resana à la fin de chaque année scolaire.



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Annexe 2 : FICHE DE CANDIDATURE POUR UNE MISSION DE RT en CSTI

NOM :

Date de naissance :

Discipline :

PRENOM :

Réseau :

Adresse personnelle (indispensable) :

Téléphone :

Corps / Grade / Echelon :

Affectation actuelle (établissement / ville) :

Adresse mail académique :

Expérience et motivation :

- **Expérience professionnelle :**

- **Motivations :**

- **Avis motivé du chef d'établissement. Cet avis prend en compte la libération de la journée du lundi à l'emploi du temps :**